

## Étape 2 : conception de l'étude

Une étude de faisabilité se compose généralement des éléments suivants : (A) un examen du dossier afin de préparer la mission dans le pays choisi pour implémenter le FBP, (B) une mission dans le pays pour mener des interviews, demander un accès aux données, identifier des idées préliminaires pour la conception du système avec la SN puis présenter ces idées pour obtenir du feed-back, et (C) la rédaction d'un rapport pour consolider les informations recueillies et formuler une liste claire de recommandations programmatiques.

Il faut par ailleurs définir le champ de l'étude, la durée du travail dans le pays ainsi que les personnes à rencontrer pour obtenir des renseignements : uniquement des informateur·rice·s clés au niveau national, ou bien l'équipe chargée de l'étude doit-elle aussi rencontrer des représentant·e·s des échelons inférieurs du gouvernement et/ou la population dans les zones clés exposées aux catastrophes ? Dans l'idéal, chaque étude de faisabilité inclut tous les éléments précités. Les chapitres suivants donnent des conseils supplémentaires sur la durée du travail dans le pays concerné, les avantages d'une étude menée au niveau infranational et la manière de resserrer le champ de l'étude, ainsi que les cas où il faut le faire.

### Conseils sur la durée du travail dans le pays

Dans le pays, les études de faisabilité consistent généralement à organiser des interviews avec des intervenant·e·s clés et à présenter le concept de FBP sur un laps de temps de 2 à 5 semaines. En général, une étude peut être achevée en 2 à 3 semaines si les conditions suivantes sont remplies : l'étude implique avant tout des acteur·rice·s du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et a accès à de nombreuses données historiques ainsi qu'à des informations sur la vulnérabilité et la capacité (notamment des outils de PIE pour évaluer la capacité institutionnelle), la Société nationale possède une connaissance basique du concept du FBP et a une relation bien établie avec les services techniques gouvernementaux (SHN, RRC, etc). Par contre, si de nombreux aléas sont pris en compte, que les ressources disponibles pour l'examen du dossier sont limitées, que la Société nationale ne maîtrise pas vraiment le concept de FBP et que la relation entre les services techniques gouvernementaux (hydrologiques et météorologiques) et la Société nationale doit être développée, il faut prévoir davantage de temps pour le travail de terrain (de 3 à 5 semaines).